

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

PERFECTION Lak superdek

Autres désignations commerciales

M202924149	MIOCOLOR Weisslack sm weiss	0,750L
M202924265	MIOCOLOR Weisslack sm altweiss	0,750L
M202924266	MIOCOLOR Weisslack sm reinweiss	0,750L

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Moyen de peindre

Utilisations déconseillées

Il n'existe pas d'informations sur les usages déconseillés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	J.W. Ostendorf GmbH & Co. KG	
Rue:	Rottkamp 2	
Lieu:	D-48653 Coesfeld	
Téléphone:	+49 (0)2541/744-0	Téléfax: +49 (0)2541/744-8000
e-mail:	service@jwo.com - safetydatasheet@jwo.com	
Interlocuteur:	Produktsicherheit - Anwendungstechnik	Téléphone: +49 (0)2541/744-253
e-mail:	info@jwo.com	
Internet:	www.jwo.com	

Fournisseur

Société:	Maxeda DIY B.V.
Rue:	Eekholt 54
Lieu:	F-1112 XH Diemen
Téléphone:	+31 20 2019600
Internet:	www.diymaxeda.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - Emergency-Nr +49(0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 2 de 11

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans agréés de collecte entreprise élimination ou de locaux .

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient ethyl methyl ketoxime (CAS 96-29-7). Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

peinture à base de résine alkyde
 Composition:
 résine alkyde, aliphates, additifs.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole)			20 - < 25 %
	265-150-3		01-2119463258-33	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, STOT SE 3; H226 H315 H336			
96-29-7	2-butanone-oxime, éthylméthylcétoxime			< 1 %
	202-496-6	616-014-00-0		
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H351 H312 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Les hydrocarbures utilisés ne contiennent pas de benzène ou le benzène à des concentrations <0,1 poids -%, répondant ainsi aux exigences de la note P de l'annexe VI du règlement (CE) n° 1272/2008 (règlement CLP)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Consulter un médecin en cas de symptômes ou de doute. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Coucher la personne inconsciente sur le côté (position latérale de sécurité). Appeler aussitôt

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 3 de 11

un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais. Tenir la victime au chaud et au calme. En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. Ne pas employer de solvants ou de diluants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Tenir la victime au chaud et au calme. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes possibles: maux de tête, une somnolence, des étourdissements et des irritations de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : fumée noire foncée. L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut causer des dommages de santé sérieux.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8). A tenir à l'écart de sources d'ignition et assurer une bonne aération des locaux à cause de la teneur en solvants organiques. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux, le sol ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Ne pas employer de solvants ou de diluants.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 4 de 11

Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Respecter les normes légales de sécurité. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

P273: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P103: Lire l'étiquette avant utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions. Etages doivent être électriquement conducteur. Refermer soigneusement les fûts ouverts et conserver debout afin d'éviter une fuite quelconque.

Ne pas vider le récipient avec de la pression, récipient ne résiste pas à la pression ! Ne pas fumer. Accès interdit aux personnes non autorisées. Ne pas conserver dans les locaux de pause ou de restauration.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas entreposer ensemble avec les substances suivantes : oxydants puissants, acides forts et Bases fortes

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker à une température comprise entre 5 et 35 °C. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matériau de revêtement

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas respirer les vapeurs.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 5 de 11

Protection des yeux/du visage

Port de lunettes de protection. En cas de risque d'éclaboussures ou en cas de traitement par pulvérisation, port de lunettes assurant une protection complète des yeux avec protection latérale (par ex. des cagoules).

Protection des mains

En cas d'utilisation conforme aux conditions prévues, port de gants de protection en caoutchouc nitrile d'une épaisseur min. de 0,4 mm

Temps de passage du matériau du gant: ≥ 8 h.

En cas de contact prolongé ou répété, les temps de passage indiqués ci-dessus peuvent être nettement plus courts en pratique. Remplacer immédiatement les gants de protection endommagés ou présentant des traces d'usures.

Le port de gant en coton en dessous des gants de protection est recommandé !

Une protection préventive de la peau est recommandée.

Protection de la peau

Port de vêtements de protection. En cas de pulvérisation, port de combinaison de protection contre produits chimiques à jeter.

Protection respiratoire

Lors de l'utilisation du produit sous forme d'application avec un pinceau ou un rouleau une protection respiratoire n'est pas exigée en cas de bonne aération suffisante des locaux de travail. Port obligatoire d'une protection respiratoire homologuée à cette fin, en cas de ventilation insuffisante des locaux de travail et de concentration en solvants au dessus des limites AGW ou MAK (Limite d'exposition professionnelle). En cas de ventilation insuffisante ou d'exposition prolongée, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre combiné A-P2 (DIN EN 14387)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Assurer une ventilation adéquate. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide - visqueux
Couleur:	Divers
Odeur:	Caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
------------	---

Modification d'état

Point de fusion:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
------------------	---

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	170 - 200 °C
--	--------------

Point de sublimation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
-----------------------	---

Point de ramollissement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
--------------------------	---

Point d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
---------------------	---

Point d'éclair:	40-60 °C
-----------------	----------

Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue
------------------------	-----------------------------------

Inflammabilité

solide: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

gaz: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 6 de 11

Dangers d'explosion

Donnée non disponible. Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Limite supérieure d'explosivité: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Température d'inflammation: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Température d'auto-inflammabilité

Donnée non disponible.

solide: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

gaz: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Température de décomposition: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Propriétés comburantes

Donnée non disponible.

Pression de vapeur: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Pression de vapeur: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Densité (à 20 °C): 1,05-1,29 g/cm³

Densité apparente: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Hydrosolubilité: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Viscosité dynamique: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé) thixotrope

Viscosité cinématique: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Durée d'écoulement: 100-130 sec. 6 DIN EN ISO 2431

Densité de vapeur: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Taux d'évaporation: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Épreuve de séparation du solvant: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Teneur en solvant: max. 300 g/l

9.2. Autres informations

Les données physiques représentent des valeurs approximatives faisant référence aux ingrédients utilisés ayant une importance pour la sécurité..

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 7 de 11

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Préserver du gel. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Les torchons imbibés de solvants sont auto-inflammables. Veiller à une élimination conforme des déchets.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas entreposer ensemble avec les substances suivantes : oxydants puissants, acides forts et Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus. À des températures élevées peut produire des produits de décomposition dangereux.; Monoxyde de Carbone (CO), Dioxyde de Carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NO_x), fumées (>200°C).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
96-29-7	2-butanone-oxime, éthylméthylcétoxime				
	dermique	ATE 1100 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

L'inhalation de concentrations en solvant au dessus des limites d'exposition professionnelle (AGW/MAK) peut avoir des effets graves pour la santé telle que l'irritation de la muqueuse et de l'appareil respiratoire et provoquer des lésions du foie, des reins et du système nerveux central. Symptômes : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, effet narcotique, et dans des cas exceptionnels l'évanouissement. Le contact prolongé ou répété avec le produit compromet le pouvoir regraissant et provoque un dessèchement de la peau. Le produit peut pénétrer dans le corps via la peau.

Des projections de solvant peuvent irriter les yeux et provoquer des blessures réversibles.

Information supplémentaire

Le produit n'a pas été testé. La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 8 de 11

1272/2008.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Donnée non disponible.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
96-29-7	2-butanone-oxime, éthylméthylcétoxime					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 750 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
96-29-7	2-butanone-oxime, éthylméthylcétoxime	0,63

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans agréés de collecte entreprise élimination ou de locaux. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 9 de 11

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Réutilisation de l'emballage polluée interdite. Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 640E 650

Quantité limitée (LQ):

5 L

Catégorie de transport:

3

N° danger:

30

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 450 L (sous-alinéa 2.2.3.1.5 ADR)

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

UN1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 640E 650

Quantité limitée (LQ):

5 L

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 10 de 11

14.1. Numéro ONU:	UN1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	PAINT (including paint, lacquer, enamel, stain, shellac solutions, varnish, polish, liquid filler and liquid lacquer base)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	
Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	163, 223, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Matière visqueuse - exemptée si transportée dans des récipients d'une capacité jusqu'à 30 L (sous-alinéa 2.3.2.5 IMDG Code)

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	PAINT (including paint, lacquer, enamel, stain, shellac solutions, varnish, polish, liquid filler and liquid lacquer base)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	A3 A72
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 29: Naphta lourd (pétrole)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PERFECTION Lak superdek

Date de révision: 12.06.2017

Code du produit: M368222

Page 11 de 11

2004/42/CE (COV):

Sous-catégorie selon la directive

2004/42/CE:

2004/42/EG A/d 300 g/l (2010) < 300 g/l VOC

Peintures intérieur/extérieur pour finitions et bardages bois ou métal - revêtements en phase solvant, Valeur limite COV: 300 g/l

Information supplémentaire

Indications selon Directive 2004/42/CE en matière de limites d'émission pour composés volatils organiques liée à l'utilisation de solvants organiques contenus dans certaines peintures et vernis:

Sous-catégorie produit et valeurs limites pour les VOC, visées à l'annexe II A de la directive :

Catégorie d, Type: Lb;

Limite teneur en composants organiques volatils (VOC) de la catégorie pour 2010 : 300 g/l

Ce produit a une teneur maxi en composants organiques volatils 300 g/l

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Chapitre:

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

EUH208 Contient ethyl methyl ketoxime (CAS 96-29-7). Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)